

Proposez votre manifestation avant le 30 mars 2018

Vous souhaitez faire partager votre vision des Climats ? Faire découvrir ses paysages, ses vins, son architecture, ses artistes... à travers des expositions, dégustations, randonnées, visites, conférences, concerts? Participez à l'appel à projets pour le « Mois des Climats » 2018.

Que vous soyez prestataire touristique, vigneron, association, particulier, commerçant, collectivité territoriale ou organisation professionnelle : proposez votre manifestation !

Qu'est-ce que le Mois des Climats ?

C'est un événement pour découvrir pleinement les Climats du vignoble de Bourgogne, un paysage culturel exceptionnel inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2015.

Une programmation participative avant tout

La particularité du Mois des Climats est de proposer, aux côtés des manifestations créées par les partenaires culturels et touristiques, une programmation inédite, concoctée par les habitants. Emerge ainsi chaque année une programmation millésimée, qui porte un regard nouveau sur les Climats. C'est ainsi que naissent de véritables « perles » et des rencontres privilégiées, à l'image des manifestations « coup de cœur ».

Besoin d'un coup de pouce pour financer votre projet ?

Chaque année, les projets en faisant la demande (dans le dossier d'inscription) peuvent bénéficier d'un « coup de pouce », c'est à dire d'une aide financière. Ces projets sont examinés lors du comité de sélection. Une enveloppe globale de 2000 € TTC est répartie entre les projets lauréats.

Les meilleurs projets récompensés

L'Association des Climats du vignoble de Bourgogne récompensera les projets les plus originaux ou innovants par un prix «Coup de cœur». Ces derniers se verront mis en avant dans la communication du Mois des Climats (programme, site internet, réseaux sociaux, etc.). Ils peuvent également bénéficier du «Coup de pouce», en en faisant la demande dans le dossier d'inscription.

Comment participer ?

Pour participer et voir votre manifestation intégrer le programme, il vous suffit de faire parvenir votre dossier d'inscription avant le 30 mars 2018 à l'association des Climats. Un comité de sélection se réunira au début du mois d'avril afin de labelliser les manifestations répondant aux critères du règlement et de définir les manifestations « coup de pouce » et « coup de cœur ». Les lauréats bénéficieront d'un kit communication mis gratuitement à leur disposition et figureront sur le programme en ligne et papier diffusé localement.

DOSSIER D'INSCRIPTION

- A télécharger le dossier : www.climats-bourgogne.com rubrique « Actualités »
- A saisir en ligne : <http://bit.ly/2rHleZD>

CONTACT PRESSE

Association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial
Delphine THEVENOT-MARTINEZ, communication@climats-bourgogne.com, port. 06 31 42 13 50